

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Julienne Comeau	Numéro de permis 2020095	Date d'inspection Le 15 avril 2024	
Nom de l'établissement Garderie Bourgeoys 2		Numéro de téléphone (506) 727-6883	
Adresse 248 rue Marguerite-Bourgeoys Caraquet NB E1W 1A4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Lors de ma surveillance, en après-midi ratio enfants-personnel est maintenu.

- Les dossiers des enfants sont complets, j'ai vérifié 5 dossiers sur 8.
- Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet, j'ai vérifié 5 dossiers sur 8.
- Les dossiers financiers sont tenus et complets.
- Les dossiers des incidents des enfants sont complets.

Pendant ma visite les enfants arrivent de l'école vont à la salle de bain, lavage de main et prennent leur collation.

original signé par  
Sylvie Richardson

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 15 avril 2024

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Julienne Comeau

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 15 avril 2024

\_\_\_\_\_  
Date